



  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement



## PROJET DE RENFORCEMENT DU GRAND TÉTRAS DANS LE MASSIF DES VOSGES

Le Grand Tétrás est une espèce protégée et emblématique du massif des Vosges. Elle mobiliser fortement les acteurs du massif pour préserver son habitat et plus largement la biodiversité du massif des Vosges.

Elle est au bord de l'extinction. Depuis 30 ans, une politique de conservation de l'espèce et de son habitat est à l'œuvre pour tenter d'enrayer le déclin de l'espèce. Les causes sont multiples et complexes. Elles aboutissent un affaiblissement génétique inexorable. Seuls quelques individus demeurent présents sur le massif.

A l'image d'autres pays européens, une nouvelle piste est proposée pour sauver l'espèce dans le massif des Vosges : le renforcement de la population. Ce projet est construit autour de transferts de nouveaux individus sauvages, d'un plan d'accompagnement pour l'amélioration de la qualité des habitats et de leur quiétude et pour favoriser la mobilisation des acteurs locaux en faveur de cette espèce.

Ce projet ambitieux est porté par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges dans le cadre de la stratégie pour le Grand Tétrás dans le massif des Vosges. Cette stratégie est pilotée par l'État avec le soutien de la Région Grand Est et en lien avec de nombreux partenaires locaux.

L'État autorise par arrêté préfectoral ce projet à titre exploratoire pour une première période de 5 ans.



Photo prise le 12 avril 2024 en Norvège avec les pièges photos du plan de renforcement.

### > UNE ESPÈCE DES FORÊTS À HAUTE VALEUR ÉCOLOGIQUE

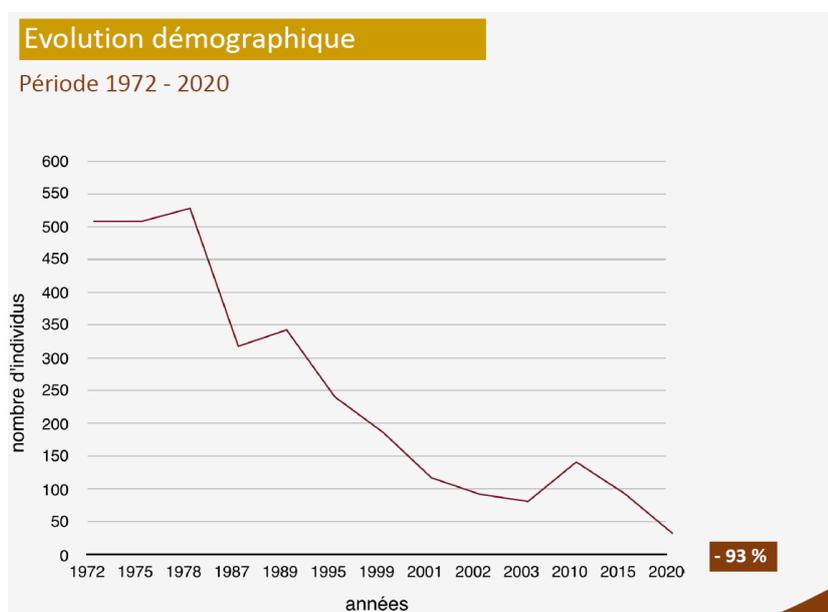
Le Grand Tétrás, espèce protégée dans le Grand Est est emblématique du massif vosgien. Elle justifie par son exigence écologique, une qualité élevée de ses habitats : forêts ouvertes et claires, en mosaïque, irrégulières et diversifiées, riches en strates arbustives de sous-bois, peu fragmentées et fréquentées.

Cette qualité de milieu est également favorable à une biodiversité beaucoup plus large, valant au Grand Tétrás le qualificatif « d'espèce parapluie ». Ainsi sa gestion conservatoire bénéficie à la qualité des habitats forestiers et à de nombreuses espèces animales et végétales associées spécifiques aux milieux de moyennes montagnes (pics, chouettes, chauves-souris, insectes, champignons, mousses...). Ainsi, les actions pour le Grand Tétrás sont favorables plus largement à une biodiversité riche et remarquable sur le massif des Vosges.

À noter aussi que les actions pour le Grand Tétrás permettent de développer des programmes spécifiques pour l'accueil et la sensibilisation du public aux patrimoines naturels.

## > CAUSES DU DÉCLIN ET PROCESSUS D'EXTINCTION

Les causes du déclin du Grand Tétrás dans le massif des Vosges sont multifactorielles et ont commencé dès le début du 20ème siècle en lien avec la transformation économique du territoire.



Source : Groupe Tétrás Vosges

On identifie généralement :

- La modification et la fragmentation de l'habitat forestier (plantations, coupes à blanc, mécanisation),
- L'augmentation des densités d'ongulés sauvages (cerf et sanglier) et la pression de prédation,
- Les aménagements d'infrastructures touristiques (stations de skis, routes) et le développement de la fréquentation (qui réduisent davantage les milieux et la quiétude de l'espèce).

Dans ce contexte, l'espèce connaît depuis plus de 50 ans une chute continue de ses effectifs, passant sous le seuil de 500 individus dans les années 1980. La population vosgienne de Grand Tétrás, isolée et réduite, subit dès lors une détérioration de sa diversité génétique qui a pu avoir des conséquences dramatiques sur sa démographie (baisse de la fécondité, de la viabilité des œufs et des poussins).

## > UN PROJET DE RENFORCEMENT DE POPULATION PREVU PAR LA STRATEGIE EN FAVEUR DU GRAND TETRAS DANS LE MASSIF DES VOSGES

Le Grand Tétrás fait l'objet d'une stratégie pour améliorer son état de conservation sur le massif des Vosges. Cette stratégie est pilotée par l'Etat et animée par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges. Sa gouvernance est assurée par le comité Tétrás Vosges qui rassemble tous les acteurs politiques, socio-économiques et associatifs concernés par cette espèce.

Dans le cadre de cette stratégie, plusieurs actions ont été mises en œuvre depuis les années 90 pour améliorer la qualité de l'habitat du Grand Tétrás. On peut citer par exemple la mise en œuvre, depuis 1991, par l'Office nationale des Forêts (ONF) d'une directive de sylviculture favorable au Grand Tétrás sur un espace boisé de 55 000 hectares au sein de l'aire de présence de l'espèce. L'habitat forestier a également fait l'objet d'amélioration dans les secteurs à enjeux fort pour l'espèce. Davantage de moyens en surveillance, en médiation et en signalétique ont été mobilisés pour favoriser la quiétude dans les espaces naturels protégés. Le programme quiétude attitude promeut aussi les bons réflexes à adopter dans la nature pour préserver le calme nécessaire à la faune pour survivre. <https://quietudeattitude.fr>.

La dynamique d'actions pour les habitats du Grand Tétrás est donc forte depuis les années 90 mais force est de constater qu'elle n'a pas été suffisante pour enrayer le déclin de l'espèce dans le massif des Vosges ces dernières années.

Dans ce contexte, la stratégie pour le Grand Tétrás sur le massif des Vosges prévoyait l'étude de la faisabilité d'un renforcement de la population de cette espèce dans le massif. Cette étude a été réalisée en 2020 sur les volets suivants :

- modélisation de la viabilité de la population de Grand Tétrás dans le massif des Vosges ;
- étude sociologique d'acceptabilité de l'opération par les acteurs du massif ;
- définition des modalités techniques de mise en œuvre de cette opération.

Ces travaux ont conclu à la faisabilité de l'opération de renforcement de Grand Tétrás dans les Vosges à condition d'amplifier les actions en faveur de l'amélioration de l'habitat pour le Grand Tétrás.

Prenant acte de ces conclusions, et après consultation du comité Tétrás Vosges, la Préfète des Vosges et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges ont décidé, en décembre 2021, de lancer l'élaboration d'un projet de renforcement de population assorti d'un nouveau plan d'actions pour accompagner l'opération à travers l'amélioration de la qualité de l'habitat forestier, du renforcement de la quiétude dans les habitats du Grand Tétrás et l'appropriation des enjeux de la conservation de cette espèce par les acteurs du massif des Vosges.

## **> UN PROJET ÉLABORÉ AVEC LE SOUTIEN DE NOMBREUX PARTENAIRES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES**

---

**Une gouvernance** propre au projet s'est mise en place autour de l'État et du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, intégrant tous les acteurs de la protection de l'espèce sur le massif des Vosges structurés au sein d'un comité de pilotage, d'une équipe opérationnelle (chargée de la construction et de la mise en œuvre des opérations de translocations) et de groupes de travail thématiques.

- Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement du Grand-Est
- Région Grand Est
- Office National des Forêts
- Groupe Tétrás Vosges
- Office Français de la Biodiversité
- Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine
- Parc animalier de Sainte-Croix
- Fédérations de chasse
- Fédération du Club Vosgien

C'est dans ce cadre que le Parc naturel régional des Ballons des Vosges a élaboré, au cours des 2 dernières années, le dossier technique et administratif pour justifier sa demande, auprès des services de l'État, d'autorisation d'introduction dans le milieu naturel de Grand Tétrás dans le département des Vosges (en application des articles L.411-4, R.411-31 et suivants du Code de l'environnement).

**De nombreux éclairages et appuis techniques et scientifiques** ont permis d'élaborer le dossier.

- Une première version du dossier a fait l'objet d'un examen par le Conseil national de protection de la nature (CNP) et le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel du Grand Est

(CSRPN). Ces conseils ont rendu des avis défavorables sur ce projet assorti de nombreuses observations.

- Sur la base de ces avis, le projet a été substantiellement renforcé avec l'appui d'un groupe de scientifiques dédié au projet et mis en place par la DREAL du Grand Est. Ce groupe scientifique a permis d'enrichir les références scientifiques prises en compte pour renforcer l'étude de faisabilité du projet. Ces références et l'analyse des scientifiques ont permis d'éclairer des problématiques à enjeux fort pour le projet de renforcement notamment l'impact du changement climatique sur le Grand Tétrás et son habitat forestier vosgien. Enfin, ce groupe a contribué à l'analyse des secteurs de relâcher et de la pertinence du plan d'accompagnement.
- Le conseil scientifique du Parc naturel régional des Ballons des Vosges a également été associé aux côtés de ce groupe. Il a produit une nouvelle analyse du projet et accompagnera son évaluation.

## **RETOUR SUR LES CONSULTATIONS LOCALES**

---

Dans le cadre de la procédure d'instruction de la demande d'autorisation du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, plusieurs consultations locales (commissions départementales de la nature, des paysages et des sites des Vosges et du Haut-Rhin, comités consultatifs des réserves naturelles nationales, maires, propriétaires) ont été réalisées ainsi qu'une consultation publique en ligne qui s'est tenue du 4 au 24 mars derniers. Près de 1000 contributions à la consultation publique ont été enregistrées. Ce qui témoigne d'un fort intérêt et questionnement du public pour ce projet qui concerne une espèce emblématique du massif des Vosges.

Un rapport détaillé de ces consultations est publié par les services de l'Etat.

Les avis émis lors de ces consultations sont très variables. Si certains acteurs estiment que cette opération est vouée à l'échec étant donné les effets du changement climatique sur le massif et la dégradation des habitats vosgiens, d'autres estiment que c'est une opération qui doit être tentée pour sauver l'espèce de l'extinction et qu'elle apportera un nouvel élan pour la préservation de la biodiversité du massif. Le coût de l'opération est également questionné.

## **> CAPACITÉS D'ADAPTATION AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

---

Les références scientifiques mobilisées dans le dossier confirment que le Grand Tétrás n'est pas directement sensible au réchauffement du point de vue physiologique mais peut subir les effets d'une altération de son habitat lui-même impacté par le changement climatique. Le Grand Tétrás est présent dans une aire de répartition vaste à travers le monde, y compris dans des régions méridionales. Ces données attestent d'une relative « plasticité » climatique du Grand Tétrás.

En outre, le groupe scientifique a réalisé une analyse prospective concernant l'avenir des peuplements forestiers susceptibles d'accueillir des Grand Tétrás dans les Vosges. Sur le sapin et le hêtre, les données traitées suggèrent qu'il n'y aura probablement pas de dépérissements généralisés d'ici 30 ou 40 ans sur cette zone. L'avenir de l'épicéa est nettement plus sombre, mais c'est une essence plus marginale sur la zone Tétrás.

Ces éléments sont rassurant mais l'avenir climatique des Vosges reste incertain et devra faire l'objet d'un suivi attentif dans le cadre de ce projet.

## **UN PROJET EXPLORATOIRE ET ÉVOLUTIF**

---

L'analyse du projet et des consultations apporte des éléments qui permettent de conclure qu'il y a davantage d'opportunités que de risques à lancer cette opération. Toutefois, de fortes incertitudes quant aux chances de réussite de cette opération demeurent.

**Par conséquent, l'État autorise par arrêté préfectoral ce projet à titre exploratoire pour une première période de 5 ans. Il fera l'objet d'un suivi annuel par un comité de pilotage qui pourra proposer des adaptations techniques du projet ou son abandon le cas échéant.**

Le projet s'inscrit à l'échelle des Hautes-Vosges qui abritent les derniers secteurs de présence de l'espèce. Les lâchers de Grand Tétras pourront être réalisés sur des sites dont les caractéristiques sont favorables à l'espèce dans le cadre d'une concertation locale avec les acteurs du territoire : élus, collectivités, associations, acteurs socio-économiques...

Une analyse multicritère a permis d'identifier la qualité et la quantité d'habitats favorables, le niveau de quiétude et de déséquilibre forêt-gibier sur l'ensemble des secteurs de l'aire de présence. Cette analyse a permis de prioriser 3 sites préservés où l'habitat est de bonne qualité : les massifs du Grand Ventron, du Tanet Gazon du Faing et de Longegoutte Géhant.

**Les massifs du Grand Ventron et du Tanet Gazon du Faing** sont protégés réglementairement par des réserves naturelles nationales. Ils constituent des noyaux historiques majeurs pour l'espèce. Ils présentent d'importantes surfaces où l'habitat est de bonne qualité. Les activités et la fréquentation sont encadrées par des réglementations. Les actions de gestion (sylvicoles et conservatoires, de la chasse et de la fréquentation) et les moyens mis en œuvre (surveillance, sensibilisation, médiation, signalétique) ont conduit à une amélioration qualitative des milieux. Des concertations locales ont été réalisées avec les acteurs de ces 2 massifs dans le cadre de la préparation du projet de renforcement du Grand Tétras.

**Le secteur de Longegoutte-Géhant** est également intéressant pour le projet. Il bénéficie d'une gestion conservatoire dans le cadre d'un réserve biologique gérée par l'ONF et d'une réserve naturelle régionale gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine. Ce site n'a pas fait l'objet d'une concertation locale à ce jour.

Les premiers lâchers débiteront au printemps 2024 sur le massif du Grand Ventron qui répond aux exigences de l'autorisation et présente les caractéristiques les plus favorables à l'opération. Le dialogue territorial va se poursuivre avec les acteurs locaux du massif du Tanet Gazon du Faing. Une concertation locale sera également organisée au cours de l'année 2024 sur le secteur de Longegoutte-Géhant. En fonction des résultats des premiers lâchers sur le secteur du Grand Ventron, le projet pourrait donc à l'avenir être élargi aux massifs du Tanet Gazon du Faing et de Longegoutte Géhant.

## **> TRANSLOCATION DEPUIS LA NORVÈGE**

---

Un partenariat a été mis en place avec la Norvège qui a autorisé la capture de Grand Tétras pour l'opération de renforcement de population dans le massif des Vosges.

Les populations norvégiennes de Grand Tétras sont parmi celles les plus importantes à l'échelle mondiale (200 000 individus estimés). En Norvège, l'espèce est chassée (prélèvement estimé à environ 15 000 Grand Tétras annuellement). Un secteur de capture a été déterminé avec l'organisme gestionnaire des forêts publiques en Norvège (Statskog). Il a été convenu que les Grand Tétras capturés pour l'opération de renforcement seront décomptés du quota de chasse norvégien.

Les opérations de translocation sont construites autour de plusieurs phases réfléchies pour garantir la réussite tout en garantissant le bien-être des oiseaux. Elles seront menées par une équipe de techniciens et de vétérinaires formés pour ce type d'opération. Les translocations seront suivies de près par des protocoles spécifiques évaluant la survie des oiseaux, les causes de mortalités, les déplacements et la reproduction.

**Les différentes étapes de l'opération sont :**

- **La capture** : un objectif de capture de 40 oiseaux sauvages (mâles et femelles) par an est visé sur 2 opérations distinctes selon différentes méthodes et à différentes saisons.

- **L'examen sanitaire** : une équipe vétérinaire dédiée au projet a élaboré un plan d'évaluation et de gestion du risque sanitaire visé par les autorités sanitaires. L'examen sanitaire des oiseaux sera assuré par un vétérinaire référent afin de garantir le bon état de santé de chaque oiseau et l'absence de risques sanitaires avant départ et au moment des lâchers.
- **L'équipement GPS et bagues** : tous les oiseaux transloqués seront équipés afin d'assurer un suivi rigoureux (mortalité, déplacements reproduction), d'améliorer la connaissance de l'espèce et de permettre l'évaluation du projet.
- **Le transport** : il sera pris en charge par une entreprise agréée avec des véhicules et du matériel adaptés pour garantir les meilleures conditions de transport des oiseaux et la gestion de la procédure administrative.
- **Le relâcher** : les oiseaux seront relâchés directement à leur arrivée dans les Vosges via un dispositif adapté pour limiter le stress et la captivité. Il se déroulera en plusieurs séquences sur les différents sites autorisés, dans les milieux les plus favorables.

## **MESURES D'ACCOMPAGNEMENT**

---

Les mesures d'accompagnement du projet de renforcement du Grand Tétrás ont été identifiées par le PNRBV avec ses partenaires. Les concertations locales réalisées sur les sites pressentis pour les opérations de lâchers ont permis d'alimenter le plan d'accompagnement.

Certaines mesures de ce plan d'accompagnement ont d'ores et déjà pu être engagées :

- Des moyens humains supplémentaires pour la mise en œuvre opérationnelle du projet, pour la surveillance et médiation dans les secteurs sensibles et pour la coordination des travaux d'amélioration de l'habitat ;
- Des actions d'amélioration de la quiétude (canalisation de la fréquentation, renforcement de la signalétique, plan de circulation et fermeture d'accès) ;
- La réalisation d'un prochain programme de travaux d'amélioration de l'habitat conduit par l'ONF ;
- L'engagement de mesures concernant les pratiques de chasse par la fédération des chasseurs des Vosges (interdiction de l'agraineage sur les bans communaux des communes concernées par les lâchers) ;
- L'intégration des enjeux environnementaux à des projets de développement (à titre d'exemple requalification de l'éco-auberge du Grand Ventron qui prévoit un espace scientifique et de sensibilisation).

Les mesures suivantes sont également prévues au plan d'accompagnement et sont en cours de d'analyse et programmation dans les prochains mois :

- Le développement d'actions de médiation et de sensibilisation autour des sites sensibles ;
- La dé-densification de portions de sentiers balisés par la Fédération du Club vosgien ;
- La sensibilisation des chasseurs pour l'évolution des pratiques de chasse pour une meilleure efficacité et une meilleure quiétude ;
- La mise en place d'une animation paritaire de la zone à enjeux « haute-crête des Vosges » (68-88) du point de vue de l'équilibre forêt-gibier ;
- La mise en place d'un groupe de travail avec les acteurs socio-économiques pour intégrer les enjeux environnementaux dans les pratiques ;
- L'équipement en balises anti-collision des lignes électriques et des câbles de remontées mécaniques.

## **> BUDGET DE L'OPÉRATION**

---

Le coût de l'opération de renforcement est de 200 000 € par an. Cela recouvre les coûts de l'opération technique de translocation, le suivi des oiseaux relâchés (équipement GPS et mise en œuvre du suivi) ainsi que le pilotage et la coordination du projet) et des actions de sensibilisation et d'information.

Par ailleurs, il est maintenu des financements déjà alloués notamment dans le cadre de la déclinaison du Plan National d'Actions en faveur du Grand Tétrás.

Ces financements contribueront directement à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement du projet destinées à l'amélioration de l'habitat, de la quiétude, de l'équilibre forêt-gibier et à l'appropriation locale. Ces mesures sont des mesures globalement favorables à la biodiversité et ont donc vocation à être réalisées avec ou sans projet de renforcement du Grand Tétrás.

Cette opération bénéficie du soutien financier de l'État au travers des crédits du fonds vert et des crédits de massif. La Région Grand Est contribue également au projet en soutenant plus spécifiquement les actions d'amélioration de l'habitat forestier et de la quiétude.

## **UN PROJET QUI S'INSCRIT DANS UNE DYNAMIQUE EUROPÉENNE**

---

Plusieurs projets de renforcement ou de réintroduction de tétraonidés (Grand Tétrás et Tétrás Lyres) sont actuellement en cours en Europe : en Pologne depuis 2002, en Lusace et en Thuringe (Allemagne) depuis 2012, en Belgique depuis 2017. Des rencontres techniques ont eu lieu entre les autorités françaises et ces partenaires dans le cadre de la préparation du projet de renforcement du Grand Tétrás dans les Vosges.

**Dans ce cadre, un voyage d'étude a été organisé dans le Parc naturel régional de Basse-Lusace en Allemagne (NaturPark Niederlausitzer)** et ses enseignements sont éclairant pour le projet vosgien : La réintroduction du Grand Tétrás dans ce parc a débuté en 2012. Il repose sur la translocation d'oiseaux sauvages originaires de Suède, à hauteur de 60 oiseaux par an environ. Au total et en 10 ans, ce sont 480 oiseaux qui ont été relâchés.

Le NaturPark Niederlausitzer abrite environ 60 000 ha de forêts publiques et privées de pins sylvestres et de chênes sessiles dans un contexte de plaine sableuse à 150 m d'altitude. Les normales climatiques saisonnières y sont de 3°C à 7°C plus chaudes que sur le massif vosgien. La zone « Tétrás » couvre une superficie de 16 000 ha de forêt favorable divisée en 7 sous-massifs forestiers distincts.

Des cas de reproduction ont été constatés dès la deuxième année des relâchés. En 2022, la population est estimée à plus de cent oiseaux (110 – 120) et 12 couvées ont été observées.

Par ailleurs, un partenariat technique a été initié avec les équipes du parc national de la forêt noire. Il a vocation à être développé afin, à termes, d'avoir une approche inter-massifs de ce projet de conservation.